

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## Président d'ACCA ou AICA

\* LUNDI 21 SEPTEMBRE 2020  ou

\* VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2020  ou

\* LUNDI 19 OCTOBRE 2020  ou

\* VENDREDI 23 OCTOBRE 2020

\* *Mettre une croix dans la date choisie (dans la limite des places disponibles)*

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

☎ fixe : ..... ☎ portable : .....

E-mail : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

### **pour le territoire de chasse de :**

ACCA – l'AICA de : .....

N° matricule : .....

### **Programme :**

- *le fonctionnement des ACCA (en salle)*
  - *c'est quoi l'ACCA*
  - *le territoire soumis à l'action de l'ACCA - les modifications - les obligations réglementaires*
  - *fonctionnement administratif - les obligations statutaires*
  
- *la sécurité à la chasse (en salle + extérieur)*
  - *l'organisation de la battue - les obligations - les consignes de sécurité - les consignes particulières*
  - *le poste de tir - la mise en place d'une ligne de tir*

**Le bulletin d'inscription doit parvenir au secrétariat de la Fédération (2134, route de Chauvigny CS 90003 86550 MIGNALOUX BEAUVOIR) accompagné d'un chèque de caution de 30 € libellé à l'ordre de la FDC 86 qui vous sera redonné à l'issue de la formation ou encaissé en cas de non-participation. Chaque inscription, sera retenue par ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles. Aucune candidature ne sera prise en considération sans chèque de caution.** Une convocation à la formation vous sera adressée en temps utiles